Union Départementale des Premiers Secours de la Somme
U.D.P.S. 80 - 7 SQUARE YOURI GAGARINE - 80450 CAMON
http://www.udps80.com - contact@udps80.com - Tél : 0.811.380.180

FORMATION CONTINUE PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

F.C. P.S.C. 1

Public visé :

Cet enseignement, d'une durée de **3 heures**, s'adresse à toute personne titulaire du Certificat P.S.C. 1, souhaitant actualiser, maintenir et perfectionner les savoirs et compétences nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours.

Cette formation est ouverte y compris aux **Personnes en Situation d'Handicap** (P.S.H.).

Objectifs de la formation :

- Actualiser, maintenir, et perfectionner les connaissances techniques de premiers secours ;
- Maintenir les compétences nécessaires pour exercer l'activité de « Citoyen de sécurité civile ».

Prérequis :

Personne titulaire du **certificat de compétences de « Citoyen de Sécurité Civile » - P.S.C. 1.**

Pour les personnes détenant un P.S.C. 1 datant de plus de 3 ans, le Ministère de l'Intérieur conseille fortement de suivre une nouvelle formation complète.

Description :

La formation continue P.S.C. 1 reprend l'ensemble des points abordés lors de la formation initiale P.S.C. 1 afin de maintenir et actualiser les connaissances :

- Protection ;
- Alerte ;
- Alerte et protection des populations ;
- Obstruction brutale des voies aériennes ;
- Hémorragies externes ;
- Plaies ;
- Brûlures ;
- Traumatisme ;
- Malaise ;
- Perte de connaissance ;
- Arrêt cardiaque ;

Modalités pédagogiques :

Cette formation, essentiellement pratique, est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés.

Moyens et supports pédagogiques :

Une salle dégagée permettant les exercices pratiques. Le formateur dispose des matériels pédagogiques spécifiques.

Un aide-mémoire “Prévention et Secours Civiques de niveau 1” est remis à chaque stagiaire.

Modalités d’évaluation et de suivi :

Numéro SIRET : 830 316 386 00010, Code NAF : 8559B.
Enregistrée sous le numéro32 80 01933 80. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’Etat.
« Association loi 1901, déclarée à la préfecture d’AMIENS le 01/06/2017 sous le numéro W802013907, publiée au JO le 03/06/2017. »

A l'issue de ce stage, un**e attestation de formation continue « P.S.C. 1 »,** est délivré aux stagiaires qui ont participé à toutes les parties de la formation.

Profil du / des Formateur(s) :

Les formateurs sont titulaires du certificat de compétences de « Formateur Prévention et Secours Civiques » ou du certificat de compétences de « Formateur aux Premiers Secours », à jour de formation continue.

Le taux d'encadrement est proportionnel au nombre d'apprenants. Elle est organisée pour un effectif maximum de **dix apprenants** pour un formateur.

Personne en Situation de Handicap :

Contactez notre référent « administratif, pédagogique et handicap » – monsieur BEAUVAIS Jonathan à **contact@udps80.com** ou au **0.811.380.180**.

Dernière mise à jour : 25/01/2024.